

15 avr 2005 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 15 avril 2005

Parquet du Procureur du Roi de Termonde

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a chargé la Régie des Bâtiments de la conclusion d'un avenant au contrat de location (*) en vue de l'extension de la location à raison de 387 m² d'archives en sous-sol et de 62 m² de zones de caves dans le bâtiment situé Zwarte Zustersstraat 2/4/6 à Termonde, pour les besoins du Parquet du Procureur du Roi de Termonde.

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a chargé la Régie des Bâtiments de la conclusion d'un avenant au contrat de location (*) en vue de l'extension de la location à raison de 387 m² d'archives en sous-sol et de 62 m² de zones de caves dans le bâtiment situé Zwarte Zustersstraat 2/4/6 à Termonde, pour les besoins du Parquet du Procureur du Roi de Termonde.

Les locaux étant prêts à l'emploi, la prise en location de ces surfaces supplémentaires, est fixée au 1er du mois suivant l'approbation par le Conseil des Ministres. L'extension du contrat est réglée par un avenant.(*) du 2 avril 2004.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>